PLATEFORME D'ECHANGE OFOR / ONG

LA NEWSLETTER

N° 2/ SEPTEMBRE 2015

Le mot du Directeur de l'OFOR



Le risque majeur de la reforme de l'hydraulique rurale au Sénégal sera notre incapacité à changer de paradigme, à refuser cette remise en question, à regarder systématiquement le rétroviseur…

Nous devons nous questionner pour trouver les bonnes réponses quid de la qualité de l'eau sujet tabou, quid du prix de l'eau dans le monde rural, quid de la gouvernance.

Ensemble c'est uniquement que nous y arriverons. C'est à cet effet que nous avons réfléchi à mettre en place une organisation inclusive avec toutes les parties prenantes : ONG, collectivités locales, coopération décentralisée, Agences régionales de développement (ARD) .

L'Etat du Sénégal a pris ses responsabilités, nous nous devons aussi de prendre les nôtres et cette plateforme est un important levier pour transformer l'essai. Cette reforme n'est pas celle de l'OFOR mais celle de tous les citoyens et organisations dont le maître mot est : justice sociale. C'est tout le sens de cette plateforme OFOR-ONG.



Journée d'échange de la plateforme a Ourossogui

La plateforme d'échanges entre l'OFOR et les ONG qui interviennent dans le secteur de l'eau potable s'est réunie pour la deuxième fois le jeudi 20 Août 2015 à Ourossogui sur l'invitation de l'ONG ADOS pour valider les textes organisant le fonctionnement du cadre et échanger sur les rôles des associations d'usagers dans le cadre de la nouvelle réforme du sous secteur de l'hydraulique rurale.

Le règlement intérieur étant validé, les acteurs membres de cette plateforme et leurs partenaires (les ARD, les universités, etc.) se réuniront désormais une fois par trimestre sous la coordination de l'OFOR afin de partager leurs expériences et échanger sur l'évolution du secteur.

Pour « *Assurer une disponibilité constante et une qualité éprouvée de l'eau dans le monde rural au meilleur prix avec une organisation moderne, performante, rentable et citoyenne», la plateforme* compte tenir dans les mois à venir une table ronde sur l'une des problématiques clés du secteur (qualité, tarification, réforme).

En outre, l'ONG ADOS a partagée son expérience centrée sur l'accompagnement des ASUFOR vers la gestion déléguée et la formation des artisans locaux sur la plomberie et la maintenance hydraulique notamment avec l'ouverture d'une filière canalisation au centre de formation professionnel de Matam.

Les membres de la plateforme: Ofor -Acra -Ados -Ajaedo -Caritas - Enda—E au Vive-Gret--WIN, ADEMAS, FAMSI, GADEC, AVS,USE

Les partenaires de la plateforme: ARD de Saint-Louis, ARD de Matam, Université Assane Seck de Ziguinchor

Coordinateur de la plateforme: M. Lassana Gagny Sakho, Directeur Général de l'OFOR

Edition: M. Djiby Sarr, GRET

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

DE L'ONG ADOS

Gérance transitoire : un test en miniature de la réforme en attendant la DSP à Matam

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Hydraulique et Assainissement Régional (PHAR) l'ONG ADOS s'est proposé d'accompagner, en région de Matam, la politique de l'Etat du Sénégal en matière de délégation du service d'eau potable en milieu rural.

A cet effet, un système de gérance transitoire va être mis en place au niveau de 7 AEMV. Ce modèle test se propose de dissocier d'une part les fonctions politiques qui seront désormais assurées par l'ASUFOR, et d'autre part les fonctions d'exploitation et de gestion qui seront confiées, par un contrat, à un prestataire privé (une micro entreprise locale sous forme de GIE), pour une plus grande visibilité et une plus grande transparence.

Cette action participera à la création d'emploi en région de Matam, en favorisant la formation des ressources locales pour qu'elles se positionnent sur la gérance des forages.

Ouverture d'une filière Canalisation-plomberie au Centre de Formation Professionnelle d'Ourossogui (CFPO)

Depuis 2010, ADOS accompagne l'ouverture d'une filière canalisation-plomberie au CFPO, la première au Sénégal qui met l'accent sur la canalisation. Un partenariat avec un centre de formation homologue (CFA Batipôle de Livron, Drôme), a été signé pour accompagner cette activité.

Les nombreux échanges entres les 2 structures visaient notamment à l'accompagnement des 2 formateurs du CFPO et à la réalisation de chantiers écoles, chaque année, permettant à des apprentis et formateurs français et sénégalais, de travailler en équipe et d'échanger techniques, expériences et savoir-faire.

Le CFPO devient un centre de ressources également pour les ASUFOR et des GIE hydraulique, d'une part grâce à la mise en place de formations continues, mais aussi avec l'hébergement d'un magasin mettant à disposition des GIE des outils en location et autres matériaux et consommables de qualité.

CONTACTER

Pape Lamine Thioune, Coordonnateur
Mail: pml.thioune@ados-senegal.org
Tel: + 221 33.966.64.72



Mise en place d'un suivi du parc de forages et des ressources en eau souterraine de la région de Matam

L'accompagnement de la DRH de Matam pour la réalisation d'un outil de suivi des forages et ressources en eau souterraine est un volet des deux programmes hydrauliques qui se sont succédés en région de Matam de 2010 à 2015.

L'objectif était multiple : recenser et visiter chaque forage (y compris abandonné), centraliser la bibliographie connue, mettre à disposition de la DRH toutes les données nécessaires à la gestion de son parc, réaliser des mesures du fer (problématique généralisée à Matam), produire un document de synthèse et évidemment diffuser ces connaissances auprès de tous les acteurs de l'eau régionaux et nationaux pour une meilleure planification des prochaines réalisations, intégrant les limites des ressources souterraines.

Si la finalisation de ces travaux est en cours, le recoupement des données récentes et anciennes nous permet déjà de tirer un certain nombre d'enseignements. Une première estimation de la variation piézométrique de la nappe du maastrichtien (1ère ressource à Matam et au Sénégal) confirme le rôle du fleuve dans la recharge, mais montre aussi une baisse des niveaux dans certaines zones qui lui sont éloignées (ferlo), qui va à l'encontre du discours officiel souvent entendu.

Aussi, tous les ouvrages disposent aujourd'hui d'une mesure du fer permettant d'établir une cartographie régionale, pour une meilleure compréhension du phénomène, mais qui pose aussi de nouvelles questions.

La fin de cette dernière année du programme sera donc mise à contribution pour approfondir cette question du fer : évaluer son impact économique sur les ASUFOR, recenser et proposer des solutions techniques réalistes pour la diminution des impacts sur les installations.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

DENSIFICATION ET REALISATION DE BRANCHEMENTS PARTICULIERS DANS LA REGION DE ZIGUINCHOR PAR L'ONG ACRA-CCS

Résultats atteints

Dans le cadre de la deuxième phase du programme ACRA PEPAM TENGHORY:

- Près 130 km de canalisations ont été posées ;
- Plus de 1 000 BP/BC avec compteurs ont été installés avec la participation des usagers ;
- **Le** Taux moyen d'accès à l'eau potable des 15 villages desservis par les RAEP multi villages a atteint plus de 90% contre 6% avant le projet à Niamone et Tendimane;
- Mise en place d'une base de données pour le suivi et la gestion de chaque RAEP et des clients branchés aux réseaux.
- Une vaste campagne de communication pour un changement de comportement a permis de sensibiliser plus de 30 000 usagers sur l'importance de consommer l'eau des RAEP.

Perspectives

- Projet Santé Plus Eau potable avec le financement du MAE Italien 2016-2018
- plus de 100km de canalisation et plus 1000 branchement particuliers

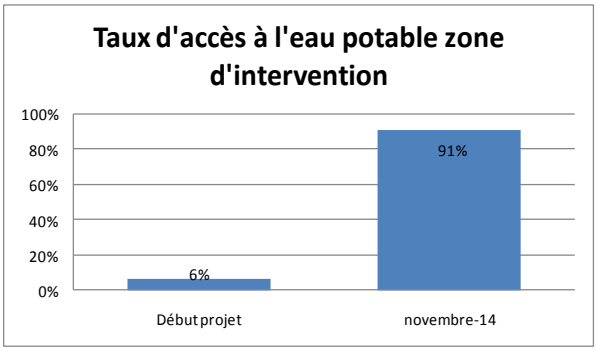
CONTACTER :

Daouda SANON, Responsable Service Eau, ACRA PEPAM TENGHORY

Tél : 77 861 35 13

E-mail: daoudasanon@acraccs.org

LE DEFI DE L'ACCES A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL



La mise en œuvre du PEPAM en 2005 au Sénégal visait en priorité un accès à l'eau potable de plus de 82% de la population rurale à l'horizon 2015. L'atteinte de cet objectif majeur s'inscrivant dans la cible 7c des OMD a nécessité la création de plusieurs nouveaux forages, la densification des RAEP et la réalisation de bornes fontaines, de branchements particuliers et communautaires.

Afin de traduire dans la réalité ce défi majeur, la fondation ACRA-CCS a développé depuis une dizaine d'années des outils de densification, d'interconnexion et de réalisation de branchements particuliers au sein de l'Arrondissement de Tenghory dans le cadre du programme ACRA PEPAM TENGHORY. Elle bénéficié de l'appui technique de la Communauté Urbaine de Cherbourg et du financement de plusieurs bailleurs de fonds dont l'Etat du Sénégal, le MAE Italien, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les collectivités locales de Tenghory et les usagers. En plus de ce dispositif de densification et de branchements particulier, d'autres innovations ont été mises en œuvre :

- La gouvernance du service public d'eau potable à travers l'implication des collectivités ;
- Le suivi de la qualité de l'eau via le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau ;
- La gestion du service de l'eau dans le cadre d'une mutuelle des ASUFOR.

Comment le dispositif de densification et de réalisation de branchements particulier a été mis en œuvre, quels sont les résultats atteints et les perspectives?

DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE TENGHORY

Suite à différentes enquêtes et études, la plupart des habitations dans les 82 villages de l'Arrondissement de Tenghory disposent d'un puits traditionnels pour tous les usages. Au regard de ce constat, l'approche d'un point de desserte en eau potable de **proximité** a été privilégié afin de **concurrencer** durablement les autres ressources en eau alternatives non potable (puits traditionnels et mares).

Le processus de densification du RAEP et réalisation des BP et BC s'est fait en quatre principales étapes :

Représentation interactive du réseau à travers une collecte d'informations pertinentes qui vont servir à élaborer une carte dynamique consultable sur google earth;

Vérification des calculs et finalisation des études techniques avant travaux (APD);

Réalisation des travaux et suivi contrôle par l'ingénieur conseil;

Accompagnement des gestionnaires du RAEP à travers la mise en place des instances de l'ASUFOR, la formation des membres du BE et personnel d'exploitation (conducteur, releveur, plombier).

ZOOM SUR...

LA PREMIERE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC



Premier du genre en Afrique noire dans le domaine de l'hydraulique rurale, l'effectivité du contrat d'affermage entre l'OFOR et SEOH concrétise une volonté du gouvernement du Sénégal pour résoudre durablement les problèmes d'accès à l'eau potable des populations. Encadré par un contrat de performances, il doit permettre de régler définitivement les problèmes de continuité de service, de maîtrise des coûts de production mais aussi la lancinante question de la qualité de l'eau qui constitue un véritable problème de santé publique dans le monde rural.

Cette délégation concerne près de 400.000 personnes et 1150 km de tuyauterie dans les régions de Thiès, Fatick et Saint Louis. Effective depuis 1er juillet 2015, les résultats obtenus ne laissent planer aucun doute sur la pertinence du choix stratégique. Après deux mois d'activité : la quantité de l'eau s'est nettement améliorée de même que la qualité de l'eau (le niveau de turbidité est passé de 15 à une moyenne de 2,5 sur l'ensemble du périmètre), les problèmes de continuité du service résolus, les prix pour l'agriculture et l'élevage sont passés de 300 F CFA/m3 à 200 F CFA/m3 et l'introduction d'une tranche sociale a permis de mettre en place un prix de 275 F CFA/m3 pour les couches défavorisées contre 300 F /m3.

Ces résultats confirment une option pertinente doublée d'une volonté politique pour instaurer un cadre adéquat et performant qui va permettre une meilleure gestion du service de l'eau potable dans le monde rural au Sénégal.

EXPÉRIENCES PARTAGÉES

- Les enjeux de la réforme de l'hydraulique rurale (OFOR)
- Gestion des services d'eau potable (ADOS)
- Dispositif de suivi de la resource (ADOS)

POINTS DE DISCUSSION

- Tarification: introduction d'une tranche sociale de 275 F CFA /m3 sur le périmètre de la délégation du NDP-GL ;
- Dispositif Une péréquation entre les régions dans les DSP;
- La gouvernance: appliquer du principe de subsidiarité où chaque acteur fait ce qu'il sait faire le mieux.

Des questions importantes soulevées?

- Rôles des CL outre la contribution aux investissements;
- Comment assurer une rentabilité vu le coût de l'énergie?
- Comment accompagner les ASUFOR dans le travail de suivi?

OFOR, *Etre une référence dans les domaines d'accès à l'eau potable des populations*

Les ONG, ces petites mains aux grandes actions innovent et devraient partager les produits de leurs innovations.

Pour plus d'info contacter:
Lansana Gagny Sakho
Directeur Général de l'OFOR
Téléphone: +221 33 869 61 35
Email: dg@forages-ruraux.sn
Web: www.forages-ruraux.sn
Adresse: Mermoz Pyrotechnie Résidence 15 Dakar-Sénégal

Recommandations

- Mise en place d'un espace de la plateforme dans le site web de la plateforme ;
- Capitaliser la plateforme EAU, Hygiène et assainissement de Matam , la plateforme de concertation sur la gouvernance de l'eau potable et de l'assainissement de Saint-Louis ;
- Intégrer les projets et programmes dans la listes des partenaires;
- Approfondir la réflexion sur les forages pastoraux;
- Aborder la place des ASUFOR dans la réforme du sous-secteur;
- Partager les expériences des différentes ONG et partenaires.



Dates a retenir:

Table ronde de la plateforme sur le rôle des ASUFOR dans la réforme: **Mardi 27 octobre 2015 à Ziguinchor**

Prochaine rencontre

Jeudi 5 Novembre 2015 à Saint-Louis

LA PLATEFORME DE CONCERTATION SUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT:

Une expérience de la région de Saint-Louis



La mise en œuvre du Programme d'Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement (AICHA) dans la région de Saint-Louis avec l'appui technique et financier de la coopération décentralisée témoigne de la volonté des collectivités locales à contribuer à la mise en place de solutions durables à la problématique de l'accès à l'eau potable et l'assainissement. Au-delà des importantes réalisations dans le domaine des infrastructures et des équipements pour améliorer le niveau de couverture et de desserte en milieu rural, le programme s'est particulièrement illustré par le modèle de gouvernance qu'il promeut, lequel met en scelle les associations d'usagers, les collectivités locales, les autorités administratives, les services techniques déconcentrés, les projets et programmes, les partenaires, les ONG et autres acteurs non étatiques. Sous l'impulsion de l'ARD et de la Division régionale de l'hydraulique, ce processus a été marqué par :

- une phase de définition, de partage et d'échange autour du schéma de gouvernance à mettre en place : attentes, mode de structuration, missions, parties prenantes, fonctionnement, animation, financement, etc. ;
- une phase de structuration des associations d'usagers en réseau : union locale, union départementale et union régionale ;
- une phase de mise en place des plateformes d'échange et de suivi du service d'eau potable à l'échelle de chaque commune rurale sous l'autorité du Maire, et à l'échelle de l'arrondissement et du département sous l'autorité des Préfets et Sous-préfets ;
- une phase de mise en place du cadre régional de concertation sur la gouvernance du service d'eau potable et de l'assainissement sous l'autorité du Gouverneur.

A travers ce dispositif, l'ensemble des acteurs territoriaux sont mis à contribution pour relever les défis relatifs à :

- la production d'informations pertinentes pour suivre et orienter les politiques locales et territoriales dans le secteur l'eau potable et de l'assainissement avec la tenue d'une banque de données sur les modes de gestion technique et financière, la tarification, la qualité du service (continuité/qualité), les modes de gestion de l'assainissement entre autres.
- la coordination, la planification et le suivi-évaluation des programmes,
- la définition de stratégies de mutualisation de services ou outils de suivi,
- la définition d'une stratégie de financement des investissements et de la gestion pérenne du patrimoine existant,
- la publication d'un atlas régional sur l'eau potable et l'assainissement.

Pour plus d'info contacter:
Ousmane Sow, Directeur de l'ARD de Saint-Louis
Téléphone: + 221 33 961 77 67 / 77 793 12 25
Email: oussousow@yahoo.fr
Web: www.ardsaintlouis.org
Adresse: ***Saint-Louis, 83 route de Khor (RN2), sise ex Hotel Holidays***

MEMBRES DE LA PLATEFORME:

Partenaires de la plateforme: